

COMPTE RENDU VALANT PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU

CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 25 JUIN 2020

Présents : Thierry LAGNEAU (présent de la délibération n°1 à la délibération n°12, absent de la délibération n°13 à la délibération n°18, présent de la délibération n°19 à la délibération n°34), Stéphane GARCIA, Bernard RIGEADE, Pascale CHUDZIKIEWICZ, Dominique DESFOUR, Christelle PEPIN, Raymond PETIT, Jacqueline DEVOS, Christian RIOU, Alain MILON (présent de la délibération n°1 à la délibération n°12, absent de la délibération n°13 à la délibération n°18, donne procuration à Thierry LAGNEAU de la délibération n°19 à la délibération n°34), Jean-François LAPORTE, Mireille PEREZ, Dominique ATTUEL, Magalie CHARMET, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Cyrille GAILLARD, Clément CAMBIER, Sylvie CORDIER, Vanessa ONIC, Cindy CLOP, Jaouad MARBOH, Alexandra PIEDRA, Manon REIG, Maxence RAIMONT-PLA, Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN

Absents : Thierry ROUX

Représentés par pouvoir : Sylviane FERRARO, Serge SOLER, Alain MILON (de la délibération n°19 à la délibération n°34)

A été nommé secrétaire de séance : Monsieur Maxence RAIMONT-PLA

Les Conseillers formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT, il a été procédé à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil Municipal.

Monsieur Maxence RAIMONT-PLA, ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été désigné pour remplir les fonctions qu'il a acceptées.

- Approbation du procès-verbal du 11 juin 2020
Adopté à l'unanimité

ADMINISTRATION GENERALE

1. COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE des décisions du maire.

Adopté à l'unanimité

2. ELECTION DES ADMINISTRATEURS DU CCAS – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

CONSTATE que le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'effectuer un vote à main levée.

DESIGNE comme suit les représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS :

- R PETIT
- S FERRARO
- C CAMBIER
- P COURTIER
- D ATTUEL
- JF LAPORTE
- E ROCA
- H BACCHIOCCHI TRINQUET

Adopté à l'unanimité

3. ELECTION A LA PROPORTIONNELLE AU PLUS FORT RESTE, DES ELUS DE LA COMMISSION DE DELEGATIONS DE SERVICES PUBLICS – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

CONSTATE que le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'effectuer un vote à main levée

DESIGNE au sein de la commission de délégations de services publics :

Membres titulaires	Membres suppléants
- Sylviane FERRARO	- Jacqueline DEVOS
- Dominique DESFOUR	- Bernard RIGEADE
- Serge SOLER	- Jean-François LAPORTE
- Christian RIOU	- Mireille PEREZ
- Clément CAMBIER	- Sylvie CORDIER

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

4. DESIGNATION DES ELUS AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS : DELEGUES CONSEIL DES ECOLES ELSA TRIOLET PRIMAIRE ET ELSA TRIOLET MATERNELLE – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

DESIGNE

Ecole Elsa Triolet (maternelle) : Cindy CLOP

Ecole Elsa Triolet (primaire) : Dominique DESFOUR

Adopté à l'unanimité

RESSOURCES HUMAINES

5. RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS NON PERMANENTS (EN APPLICATION DE L'ARTICLE 3 2°) DE LA LOI N° 84-53 DU 26/01/1984 : CONTRAT D'UNE DUREE MAXIMALE DE 6 MOIS COMPTE TENU DES RENOUELEMENTS PENDANT UNE MEME PERIODE DE 12 MOIS CONSECUTIFS – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

DECIDE de créer les emplois non permanents suivants :

- Du 1^{er} juillet au 31 juillet 2020 : 2 postes d'adjoint technique,
- Du 1^{er} août au 31 août 2020 : 2 postes d'adjoint technique,

- Les contractuels recrutés seront rémunérés au 1^{er} échelon du grade d'adjoint et affectés aux services techniques.
- Du 1^{er} juillet au 31 août 2020 : 1 poste d'adjoint administratif à temps complet. La personne recrutée sera affectée aux services techniques et sera rémunérée au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif.
 - Du 6 juillet au 23 juillet 2020 et du 20 août au 28 août 2020 : 1 poste d'adjoint technique à temps complet. La ou les personnes recrutées sera(ont) affectées à la restauration et sera(ont) rémunérées au 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique.
 - Du 1^{er} juillet au 31 juillet 2020 : 1 poste d'adjoint administratif. La personne recrutée sera affectée au service de la police et sera rémunérée au 1^{er} échelon du grade d'adjoint administratif.

DIT que les dispositions de la présente délibération prendront effet au plus tôt à la date de la transmission de la délibération au contrôle de légalité.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévues à cet effet au budget.

Adopté à l'unanimité

FINANCES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

6. VOTE DU DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) SUR LA BASE DU RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (ROB) 2020 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2020 et de l'existence du rapport sur la base duquel s'est tenu ce débat.

Adopté à l'unanimité

7. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET PRINCIPAL ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du budget principal du comptable public pour l'exercice 2019 et **DECLARE** que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

8. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du budget de l'assainissement du comptable public pour l'exercice 2019 et **DECLARE** que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

9. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du budget de la cuisine centrale du comptable public pour l'exercice 2019 et **DECLARE** que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

10. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du budget des transports urbains du comptable public pour l'exercice 2019 et **DECLARE** que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

11. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 DU BUDGET DES POMPES FUNEBRES ETABLI PAR LE COMPTABLE DU TRESOR (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le compte de gestion du budget des pompes funèbres du comptable public pour l'exercice 2019 et **DECLARE** que celui-ci, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

12. BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIIONS 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Patricia COURTIER

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le bilan des acquisitions et cessions réalisées au cours de l'exercice 2019 joint en annexe.

PRECISE que ce bilan sera annexé au compte administratif 2019 de la ville.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

LE MAIRE QUITTE LA SEANCE POUR LE VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

13. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET PRINCIPAL ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ELIT son président de séance afin de remplacer Monsieur le Maire pour le vote du compte administratif.

APPROUVE A L'UNANIMITE. Le président de séance pour le vote du compte administratif est Stéphane GARCIA

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget principal de la commune, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote.

AFFECTE le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante:

- Affectation au 1068 (recette investissement) : 4 100 000,00 €
- Report 001 (dépense d'investissement) : 3 431 632,73 €
- Report 002 (recette de fonctionnement) : 1 654 489,50 €

APPROUVE A LA MAJORITE

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

14. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ELIT son président de séance afin de remplacer Monsieur le Maire pour le vote du compte administratif.

APPROUVE A L'UNANIMITE. Le président de séance pour le vote du compte administratif est Stéphane GARCIA

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget de l'Assainissement de la commune, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote.

AFFECTE le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante:

- Affectation au 1068 (recette investissement) : 81 780,86 €
- Report 001 (recette d'investissement) : 466 083,89 €
- Report 002 (recette de fonctionnement) : 0.00 €

APPROUVE A LA MAJORITE

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

15. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES TRANSPORTS URBAINS ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ELIT son président de séance afin de remplacer Monsieur le Maire pour le vote du compte administratif.

APPROUVE A L'UNANIMITE. Le président de séance pour le vote du compte administratif est Stéphane GARCIA

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget des Transports Urbains de la commune, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote.

AFFECTE le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante:

- Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €
- Report 001 (recette d'investissement) : 103 419,24 €
- Report 002 (recette d'exploitation) : 642 298,07 €

APPROUVE A LA MAJORITE

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

16. BILAN FINANCIER DU SELF POUR L'ANNEE 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ELIT son président de séance afin de remplacer Monsieur le Maire.

APPROUVE A L'UNANIMITE. Le président de séance est Stéphane GARCIA

PREND ACTE que le budget principal 2019 a concouru à l'équilibre du budget du self 2019 pour un montant de 5 178,32 €.

Adopté à la majorité

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

17. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DE LA CUISINE CENTRALE ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ELIT son président de séance afin de remplacer Monsieur le Maire pour le vote du compte administratif.

APPROUVE A L'UNANIMITE. Le président de séance pour le vote du compte administratif est Stéphane GARCIA

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget de la Cuisine Centrale de la commune, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote.

AFFECTE le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante:

- Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €
- Report 001 (recette d'investissement) : 19 009,99 €
- Report 002 (recette de fonctionnement) : 695,94 €

APPROUVE A LA MAJORITE

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

18. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE POUR LE BUDGET DES POMPES FUNEBRES ET AFFECTATION COMPTABLE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2019 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ELIT son président de séance afin de remplacer Monsieur le Maire pour le vote du compte administratif.

APPROUVE A L'UNANIMITE. Le président de séance pour le vote du compte administratif est Stéphane GARCIA

APPROUVE le compte administratif 2019 du budget des Pompes Funèbres de la commune, Monsieur le Maire s'étant retiré pour le vote.

AFFECTE le solde d'exécution de la section de fonctionnement de la manière suivante :

- Affectation au 1068 (recette investissement) : 0.00 €
- Report 001 (recette d'investissement) : 27 041,39 €
- Report 002 (recette d'exploitation) : 26 288,91 €

APPROUVE A LA MAJORITE

2 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI).

LE MAIRE REVIENT A LA SEANCE

19. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES DEUX TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2020 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

FIXE les taux d'imposition applicables pour l'année 2020 de la façon suivante :

- Taxe sur le foncier bâti : 21,83%
- Taxe sur le foncier non bâti : 49,36%

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

20. AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CREDITS DE PAIEMENT ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT / CREDITS DE PAIEMENT (AP/CP ET AE/CP) (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Patricia COURTIER

Après en avoir délibéré,

MODIFIE les Autorisations de Programme (AP), les Autorisations d'Engagement (AE) et la répartition des Crédits de Paiement (CP) telles que présentées dans les tableaux joints en annexe.

CREE les autorisations de programme pour :

- la démolition et le petit désamiantage des bâtiments communaux pour un montant de 360 000 € sur les exercices 2020 à 2023
- la rénovation le Pont des Armeniers réalisée par convention avec le Conseil Départemental dans le cadre de la ViaRhôna pour un montant total de l'opération estimé à 200 000 € sur 2020 et 2021.

CREE les autorisations d'engagement pour :

- les travaux d'impressions d'un montant de 34 914,60 € sur les exercices 2020 et 2021
- la fourniture de carburant d'un montant de 45 000 € sur les exercices 2020 et 2021
- la programmation du pôle culturel 2020/2021 d'un montant de 97 749 € sur les exercices 2020 et 2021
- les fournitures scolaires d'un montant de 78 000 € sur les exercices 2020 et 2021
- l'expertise des véhicules mis en fourrière d'un montant de 5 000 € sur les exercices 2020 et 2021

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

21. BUDGET PRINCIPAL 2020 DE LA COMMUNE (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le budget primitif principal pour l'exercice 2020 équilibré à 36 498 263,65 € en dépenses en en recettes dont 25 711 224,41 € pour la section de fonctionnement et 10 787 039,24 € pour la section d'investissement.

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

22. SUBVENTIONS MUNICIPALES 2020 AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Thierry LAGNEAU

Après en avoir délibéré,

ADOPTE l'attribution de subventions de fonctionnement à diverses associations et autres organismes au titre de l'exercice 2020 d'après le tableau joint à la présente délibération et pour un montant total de 1 814 003,80 €.

PRECISE que, sauf convention expresse en cours de validité, l'échelonnement du versement des subventions s'établit de la façon suivante :

- De 0 à 5 000 € : Paiement en UNE fois
- De 5 000 € à 10 000€ : Paiement en DEUX fois
- Montant supérieur à 10 000 € : Paiement en TROIS fois

PRECISE que le montant des subventions alloué pour 2020 intègre les avances versées depuis le 1er janvier 2020.

PRECISE que ces dépenses seront imputées au chapitre 65 (autres charges de gestion courante).

Adopté à la majorité

9 ne prenant pas part au débat et au vote : (Christelle PEPIN, Jacqueline DEVOS, Serge SOLER, Emmanuelle ROCA, Patricia COURTIER, Raphaël GUILLERMAIN, Virginie BARRA, Cyrille GAILLARD, Sylvie CORDIER)

23. BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2020 DE LA COMMUNE (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif de l'Assainissement pour l'exercice 2020 équilibré à **1 471 668,05 €** en dépenses en en recettes dont **505 739,83 €** pour la section d'exploitation et **965 928,22 €** pour la section d'investissement.

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

24. BUDGET ANNEXE POMPES FUNEBRES 2020 DE LA COMMUNE (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif des Pompes Funèbres pour l'exercice 2020 équilibré à **70 330,30 €** en dépenses en en recettes dont **38 288,91 €** pour la section d'exploitation et **32 041,39 €** pour la section d'investissement

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

25. BUDGET ANNEXE CUISINE CENTRALE 2020 DE LA COMMUNE (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif de la Cuisine Centrale pour l'exercice 2020 équilibré à **818 806,59 €** en dépenses en en recettes dont **785 763,30 €** pour la section de fonctionnement et **33 043,29 €** pour la section d'investissement

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

26. BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS 2020 DE LA COMMUNE (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif des Transports Urbains pour l'exercice 2020 équilibré à **2 231 181,74 €** en dépenses et en recettes dont **1 458 116,25 €** pour la section d'exploitation et **773 065,49 €** pour la section d'investissement

Adopté à la majorité

3 voix contre : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

27. DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE (DSU) PERCUE EN 2019 : RAPPORT D'UTILISATION (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Raymond PETIT

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du présent rapport ci-dessous retraçant les opérations réalisées en 2019 grâce à la Dotation de Solidarité Urbaine de 690 150 € :

Adopté à la majorité

3 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

28. TARIFS 2020 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Cindy CLOP

Après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs municipaux joints en annexe de la délibération qui entreront en vigueur immédiatement et pour toutes les opérations concernant la saison 2020/2021.

PRECISE que les tarifs des crèches municipales sont basés sur le calcul des participations familiales dans les structures d'accueil de jeunes enfants bénéficiaires de prestations de la CAF, que les montants des ressources mensuelles plancher et plafond fixés par la Caisse d'Allocations Familiales et à retenir pour ce calcul seront mis à jour en même temps que la CAF sans nouvelle délibération de la commune.

PRECISE que les autres tarifs de la ville en vigueur actuellement et non listés dans la présente délibération continuent de s'appliquer de manière inchangée.

Adopté à la majorité

3 abstention(s) : (Hélène BACCHIOCCHI TRINQUET, David BELLUCCI, Gérard ENDERLIN).

29. TARIFS DES « CABAS » FOURNIS AU CCAS DANS LE CADRE DU COVID 19 (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Raymond PETIT

Après en avoir délibéré,

FIXE, le tarif du « Cabas » à 3,50 €.

Adopté à l'unanimité

30. DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR LE SORGUES BASKET CLUB (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Emmanuelle ROCA

Après en avoir délibéré,

ATTRIBUE une subvention exceptionnelle d'un montant de 70 000 € au SBC.

PRECISE que les crédits seront pris sur l'imputation comptable 6745 « subventions de fonctionnement exceptionnelles aux personnes de droit privé » du budget principal 2020.

Adopté à la majorité

1 ne prenant pas part au débat et au vote : (Jacqueline DEVOS)

31. PROPOSITION D'ANNULATION DES LOYERS DES LOCATAIRES ARTISANS ET COMMERCANTS DE LA VILLE (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Pascale CHUDZIKIEWICZ

Après en avoir délibéré,

Décide, l'annulation des loyers des mois d'avril et mai 2020 pour les artisans et commerçants mentionnés dans la délibération

Adopté à l'unanimité

32. PROPOSITION D'EXONERATION DES REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES COMMERCANTS NON SEDENTAIRES ET LES COMMERCANTS AMBULANTS (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Maxence RAIMONT-PLA

Après en avoir délibéré,

Décide, l'annulation des redevances d'occupation du domaine public du deuxième trimestre 2020 pour les commerçants non sédentaires et les commerçants ambulants ayant un abonnement.

Adopté à l'unanimité

33. AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE COMPTABLE PUBLIC (Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Emmanuelle ROCA

Après en avoir délibéré,

Autorise, Monsieur le Maire à signer la convention de recouvrement et d'autorisation de poursuite avec le comptable public.

Adopté à l'unanimité

34. DEDOMMAGEMENT POUR LES ADHERENTS DE L'ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE (EMMD)
(Commission finances et développement durable du 16 juin 2020) – Rapporteur : Stéphane GARCIA

Après en avoir délibéré,

Accepte, un dédommagement sur les cotisations du dernier trimestre de la saison 2019/2020 dans les conditions présentées ci-dessous :

	poursuite de l'activité saison 2020/2021	Arrêt de l'activité fin de saison 2020
La saison est entièrement payée	Avoir	remboursement
la saison n'est pas entièrement payée	gratuité à hauteur de 3/10 de la cotisation annuelle	paiement du solde entre les 3/10 et la cotisation annuelle

Adopté à l'unanimité

Sorgues, le 29 juin 2020
Le Maire



Stéphane LAGNEAU